À Thiais, le 8 février 2022

**Déclaration liminaire au CA du 8 février 2022**

Les associations de parents d’élève FCPE, PEEP, les listes des représentant(e)s des personnels pédagogiques et éducatifs du SNES et du GIGA ont pris la décision de ne pas siéger au CA du 8 février 2022 du lycée Guillaume-Apollinaire de Thiais pour la rentrée prochaine. Ce refus de siéger n’est absolument pas contre l’administration du lycée mais bien contre les mesures annoncées par les autorités de tutelle. Ainsi, l’établissement perd plus de 30 h d’enseignement, entraînant la fermeture d’une classe de terminale, la diminution de 4h d’IMP, la non création de la classe de STI2D. S’ajoute à cela le non remplacement d’un agent comptable parti à la retraite, mettant en péril les trois voyages scolaires prêts à être votés.

Nous demandons très rapidement son remplacement par un personnel formé.

À la logique comptable du rectorat, nous répondons par la logique éducative. Depuis deux ans, la crise sanitaire qui frappe la jeunesse ne permet pas d’assurer une scolarité normale, nous avons besoin de plus d’encadrement pour assurer la réussite de tou(te)s les élèves. Nous voulons maintenir cette terminale pour ne pas augmenter les effectifs de classes déjà surchargées.

D’ores et déjà, les différent(e)s acteurs/actrices de la communauté éducative (parents, enseignant(e)s, élu(e)s) demandent une audience à Monsieur le Recteur.